



## Editorial

---

### Agriculture biologique en France en 2018 : tous les voyants sont au vert ! Croissance et emploi, deux marqueurs qui ne trompent pas.

*Au moment où s'ouvre l'édition 2018 du Printemps Bio, les derniers chiffres le confirment : l'agriculture biologique créée de plus en plus d'emplois en France. Avec près de 134 500 emplois directs comptabilisés à la fin 2017, l'agriculture bio est en pleine croissance et plus que jamais créatrice d'une grande diversité d'emplois.*

### Les filières bio recrutent dans de très nombreux secteurs

Fin 2017, on comptabilise plus de **88 400 emplois directs** dans les fermes en équivalent temps complet, soit une **hausse de 13,7 % par rapport à 2016**.

Trois autres secteurs sont également en nette progression :

- Le secteur de la vente au détail de produits bio, qui représente près de **27 000 emplois directs, (+ 13 % par rapport à 2016)** ;
- Celui des emplois pour la transformation de produits bio, avec un niveau record de **15 000 emplois (+ 17 % par rapport à 2016)** ;
- Celui de la distribution au stade de gros, avec **1 800 emplois directs (+ 13 % par rapport à 2016)**.

### Le bio, facteur de croissance majeur de la production et de l'alimentation

Ces excellents chiffres sont portés par une consommation des produits biologiques qui ne cesse de se renforcer. En 2017, le marché des produits alimentaires biologiques atteint **plus de 8,3 milliards d'euros, soit une augmentation de 17 % en un an**. Le bio demeure le facteur de croissance majeur du secteur agro-alimentaire.

Désormais, l'alimentation biologique est reconnue par tous les acteurs des secteurs de la transformation et de la distribution comme un segment porteur. Son développement leur paraît prioritaire au regard des attentes des consommateurs, tel que l'atteste le baromètre annuel de l'Agence Bio, publié en février 2018.

En effet, **85 % de nos concitoyens estiment important de développer l'agriculture biologique** : d'abord parce qu'elle contribue à préserver l'environnement (91 %) ; ensuite parce que les produits qui en sont issus sont plus naturels, sans produits chimiques de synthèse (88 %), et que leurs qualités nutritionnelles sont mieux préservées (81 %).<sup>1</sup>

L'année 2017 a d'ailleurs été marquée par une progression très significative de la production et de la transformation biologiques. Fin 2017, on dénombre **36 691 agriculteurs engagés en agriculture biologique, soit 8,3 % des fermes françaises (+14,7 % en un an)**.

---

<sup>1</sup> Baromètre 2018 Agence Bio



Concrètement, cela représente **1,78 M d'hectares cultivés en bio**, que ce soit des surfaces certifiées ou des surfaces en conversion, soit **6,6 % des surfaces totales cultivées en France**. Le nombre de transformateurs et de distributeurs de produits issus de l'agriculture biologique est de **17 353 (+17 % en un an)**.

La fin de l'année 2017 et surtout le début de l'année 2018 sont marqués par l'arrivée dans nos assiettes de produits bio français issus des nombreuses conversions. Ce sont ces conversions qui permettent de répondre dès maintenant à la demande croissante en produits bio.

## Un nouvel élan politique :

### Les Etats Généraux de l'Alimentation et le programme « Ambition Bio 2022 »

De juillet à décembre 2017, l'ensemble des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation en France se sont réunis pour, d'une part débattre de la juste rémunération dans nos métiers et, d'autre part dessiner le modèle agricole des années à venir.

Une proposition de ces Etats Généraux de l'Alimentation est **d'atteindre l'objectif de 15% de surface agricole française cultivée en bio à l'horizon de 2022**, afin que la France devienne le leader de l'agro-écologie. C'est l'un des axes du programme « Ambition Bio 2022 ». Pour ce faire, une grande concertation a été lancée par l'Etat avec les Régions de France, dont le point d'orgue sera la réunion du Grand Conseil d'Orientation de l'Agence BIO le 21 juin prochain. Ce **GCO associe**, au-delà des professionnels de l'agriculture biologique, toutes les parties prenantes : **les différents ministères, les Régions, les Agences de l'Eau, les établissements de recherche, les ONG, les associations de consommateurs, les Interprofessions et les organismes de financement.**

**L'objectif de 20 % de bio en restauration collective d'ici 2022 constitue un autre axe important de ce programme.** C'est également un véritable défi pour les collectivités et les établissements publics qui devront être accompagnés afin de faire évoluer en profondeur leurs pratiques. L'Agence BIO se positionnera en offre de services à destination des gestionnaires, des donneurs d'ordre et des élus : boîtes à outils, argumentaires, supports pédagogiques, accompagnement de projets structurants.

Le fonds Avenir Bio est actuellement doté de 4 M€ par an. **Il sera progressivement augmenté à 8 M€, dans le cadre du programme « Ambition Bio 2022 ».** Il contribue directement à la structuration des filières biologiques en France. En effet, ce fonds soutient les démarches partenariales entre groupes de producteurs et entreprises de conditionnement, transformation ou distribution, pour développer et promouvoir des productions biologiques de qualité, créatrices d'emploi dans les territoires. De 2008 à 2016, ce sont près de 47 programmes qui ont été ainsi co-financés, dont 44 par des Conseils Régionaux et 14 par des Fonds Européens. Il a permis à 490 partenaires associés et bénéficiaires de se partager près de 27 M€ alloués aux programmes.

## L'agriculture biologique pour tous

Cette année, **le Printemps BIO qui débute ce 1<sup>er</sup> juin** va être l'occasion pour les Français de rencontrer directement ceux qui font les produits bios. Ils pourront en particulier visiter les fermes biologiques, notamment dans le cadre de la « fête du lait ».



Dans les jours qui viennent, ce sont plus de **300 événements** qui seront organisés partout en France, et accessibles facilement sur le site [www.labiodes4saisons.eu](http://www.labiodes4saisons.eu).

Un programme de films courts a été réalisé pour **France Télévision** : « **De la Terre à l'Assiette** ». Il montre des professionnels de la bio : producteurs et transformateurs. Véritables acteurs du territoire, ils ont su valoriser l'agriculture biologique locale. 15 films sont ainsi diffusés actuellement sur les antennes de **France 5 et France 2**, et 15 autres seront réalisés prochainement pour être diffusés en septembre prochain.

Enfin, il est essentiel de sensibiliser et d'impliquer les générations futures à l'agriculture biologique. Le concours des « **Petits Reporters de la Bio** » a d'ailleurs connu un grand succès, avec plus de 20 groupes d'enfants : classes, Instituts médico-éducatifs (IME) et ateliers périscolaires, qui ont produit un journal de 4 pages pour montrer ce qu'est l'agriculture biologique, ses vertus et les personnes qui la font.

## Un acteur engagé : l'Agence BIO

L'Agence BIO est plus que jamais un acteur central du secteur : le nombre de professionnels croît fortement, la demande des consommateurs s'intensifie, le sujet du bio retient de plus en plus l'attention des pouvoirs publics.

Ainsi, l'Agence BIO :

- veille à informer les consommateurs, mais aussi le grand public dans son ensemble. C'est à cela que sont dévolues des initiatives telles que la réalisation de programmes audiovisuels ou la sensibilisation des plus jeunes au sein même des établissements scolaires.
- joue pleinement son rôle d'observateur du secteur et de son évolution. Chaque année, elle publie des données relatives à la production, la transformation et la distribution des produits bio, dont les chiffres font ensuite référence (ceux évoqués ici en sont issus).
- œuvre à la structuration des filières biologiques en France et apporte son soutien aux entreprises du secteur, en gérant notamment le Fonds Avenir Bio.

FLORENT GUHL,  
DIRECTEUR DE L'AGENCE BIO

GERARD MICHAUT,  
PRESIDENT DE L'AGENCE BIO



CAMPAGNE FINANCÉE  
AVEC LE CONCOURS  
DE L'UNION EUROPÉENNE

